



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Paris, 27 octobre 2017

Monsieur Amaury de Saint-Quentin
Préfet de La Réunion
6 rue des Messageries
CS 51079
97404 Saint-Denis Cedex

Monsieur le Préfet,

Je suis scandalisée par la demande qui vous est faite par le Président de la Communauté d'agglomération du Sud (Casud) de désigner un lieutenant de l'ovétole chargé « *d'organiser et de superviser les opérations administratives de **destruction des chiens errants*** »... A défaut, la Casud souhaiterait pouvoir « *procéder elle-même aux opérations nécessaires* ».

C'est invraisemblable, l'île de La Réunion serait-elle devenue un Far West où des apprentis cow-boys peuvent se défouler et tirer sur des chiens ?

En matière de protection animale, l'image de La Réunion est catastrophique ! En plus des chiots et chatons utilisés comme appâts vivants pour la pêche aux requins, les maltraitances sont nombreuses sur l'île. Un travail d'éducation et de sensibilisation doit être mené, y compris auprès des parquets qui ne doivent plus sous-estimer la gravité des actes de cruauté dont sont victimes les animaux.

Il y a trop de chiens errants sur l'île, c'est une évidence et je ne le nie pas. C'est pourquoi ma Fondation a accueilli avec espoir l'annonce d'un engagement de l'Etat à débloquer, sur trois ans, un budget de 600 000 euros pour stériliser et identifier ces animaux.

Après l'appel provocateur et ridicule du Président de la Casud, j'aimerais que ce plan de gestion des chiens errants, par la stérilisation et vaccination, soit mis en place dans l'île. Ma Fondation est prête à participer à ce vaste projet puisqu'elle mène déjà, avec succès, des actions similaires en Inde, en Amérique du Sud, dans quelques pays européens et en Afrique.

Pour que l'île de La Réunion redevienne une île paradisiaque elle ne doit plus être un enfer pour les animaux, il suffit pour cela d'avoir la volonté et se donner les moyens d'arriver à un résultat qui soit une victoire pour tous !

Monsieur le Préfet, ma Fondation est prête à travailler à vos côtés, je compte infiniment sur vous... alors allons-y !

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr